



**«Le système Français est un excellent système,
et paye les salaires à notre place.»**

Patrick DRAHI lors de la présentation des résultats Q4 & 2019 d'Altice Europe le 24 Mars 2020

HONTE *

De mettre au chômage partiel plus de 5000 Salariés du jour au lendemain sans aucune explication
De faire appel à la solidarité nationale, en pleine crise, pour payer une partie des salaires de SFR

HONTE *

Avec 4,2 Milliards (+10,83%) d'EBITDA en 2019 et un CA de 10,35 Milliards (+5,75%)
Le chômage partiel ferait économiser ~15 Millions €/mois pour une masse salariale de 750 Millions €

HONTE *

De ne pas garantir à 100% les salaires des salariés placés en chômage partiel
Le différentiel de 16% représenterait un coût mensuel estimé à peine 3 Millions €/mois

HONTE *

De parler de Plan de Continuité d'Activité avec des effectifs réduits au strict minimum
De risquer de manquer à ses obligations d'Opérateur d'Intérêt Vital en pleine crise sanitaire

HONTE *

De désorganiser SFR par l'arrêt massif des projets et d'activités pouvant être réalisés en TAD
De risquer une surcharge pour ceux encore en activité et porter un coup fatal aux motivations de tous

HONTE *

De décider unilatéralement la mise en place du chômage partiel sans consulter au préalable les CSE
De jouer un coup de poker se basant sur un projet de Décret qui au final ne modifie pas la consultation préalable

HONTE *

De porter GRAVEMENT atteinte à l'image de SFR et de toucher PROFONDEMENT à la dignité des salariés

(*) HONTE Sentiment d'abaissement, d'humiliation qui résulte d'une atteinte à l'honneur, à la dignité.

Le système Français est un excellent système, qui prévoit de la solidarité pour les entreprises en difficulté !

Chers collègues de l'UES SFR,

L'UNSa Com a dès le début de la crise du COVID-19 interpellé la direction sur la triple crise (sanitaire, sociale et économique) à laquelle SFR et ses salariés devraient faire face comme toutes les sociétés en France.

Dès le **16 mars 2020**, la direction de SFR a immédiatement pris la décision de fermer les 600 boutiques SFR, de mettre en place le TAD pour tous dans l'UES SFR tout en organisant le Plan de Continuité d'Activité (PCA).

En une semaine, de nombreuses questions se sont posées. L'UNSa Com a annoncé dès le départ ses priorités : **protéger les salariés, garantir 100% du salaire en neutralisant les objectifs durant cette période hors norme et prendre toutes dispositions pour assurer pleinement notre rôle d'Opérateur d'Intérêt Vital.**

Le dimanche 22 mars 2020, nous avons été informés par Gregory RABUEL lors d'une conférence téléphonique de la mise en place du chômage partiel chez SFR DISTRIBUTION mais aussi dans l'UES SFR sans nous en donner l'ampleur.

Nous avons tout de suite réagi sur les **risques opérationnels, les risques sur l'image** en interne comme en externe, et surtout **les risques sur la charge de travail pour les salariés.**

Dès le début de la crise, l'UNSa Com a appelé à la responsabilité et la solidarité nationale face au risque sanitaire et social. Le lundi soir, via un courrier, le Secrétaire UNSa du CSE Central a rappelé les priorités, soutenu par toutes les organisations syndicales. Ce courrier est resté lettre morte à l'heure où nous écrivons ces lignes. Le dossier complet n'a toujours pas été présenté à l'instance et le sera le 8 avril.

Nous avons dénoncé l'absence d'information/consultation de notre instance centrale. Pour rappel la LOI l'impose ! Nous avons exigé le détail de cette mesure comme le prévoit la LOI.

L'arrogance de notre direction est sans limite dans le non-respect des instances et des textes de loi, anticipant à tort une éventuelle modification législative !

Le **mardi 24 mars**, l'annonce des résultats de 2019 par M. DRAHI devant la communauté financière a montré la véritable raison de ce chômage partiel et de son utilisation.

L'UNSa a fait le choix **de dénoncer la méthode** auprès des Ministères du Travail et de l'Économie, de **dénoncer la précipitation** de cette demande, vu la bonne santé de notre groupe et le non-respect flagrant de la procédure de consultation. **La crise économique à venir ne peut tout justifier et tout expliquer, celle-ci sera Globale, Nationale et Mondiale ! Nous pensons que le secteur des télécoms sera moins impacté que d'autres.**

De très nombreux salariés nous ont remonté leur sentiment d'incompréhension par rapport à cet acte précipité, désorganisant ainsi toute l'entreprise.

Cette décision express a été expliquée (?) le lundi matin au 1500 managers du groupe pour une mise en place sous 2 heures.

L'UNSa agit pour tous les salariés du groupe contre ces actions unilatérales, irréfléchies et dangereuses pour le bon fonctionnement de notre entreprise. Notre responsabilité est de nous associer pleinement à la solidarité nationale, tout en préservant les intérêts des salariés.

Nous avons besoin de vous aujourd'hui, plus que jamais, pour mener le combat social. Durant cette période tous **les élus UNSa sont mobilisés** pour vous informer, vous aider et surtout peser de toute notre force pour dénoncer et négocier.

Nous demandons le respect des engagements et de la solidarité à notre direction.

Nous en sortirons sûrement TOUS grandis et on l'espère en bonne santé.

Abdelkader CHOUKRANE,
Secrétaire Général de L'UNSa Com



Temps 1 : Confinement & Chômage Partiel

L'UNSA a été la première à demander la protection de nos collègues en boutiques, et la décision de la Direction de les fermer et de mettre les équipes en chômage partiel peut être admise. Ce que l'UNSA ne comprend pas en revanche c'est le chômage partiel de masse pour le reste.

L'UNSA a énuméré un certain nombre de priorités sur ce sujet du chômage partiel :

1. Réponse au courrier du CSE Central en présentant les raisons économiques et les critères de choix établis qui ont conduit à cette décision.
2. La garantie de 100% de la rémunération (prise en charge par SFR des 16%) pour tous les salariés mis en chômage partiel (si le dossier passe auprès de l'administration)
3. Le retour immédiat de tous en activité, en TAD, dans le cas où le dossier n'est pas validé par l'administration
4. Partage par roulement de l'activité avec modulation temps de Chômage partiel/Activité en TAD. La solidarité doit être de mise afin que ce ne soient pas les mêmes qui subissent toujours en chômage partiel
5. La plus grande attention doit être portée sur la charge de travail des salariés en activité TAD en continu depuis le début de la crise
6. Respect des procédures de protection et de sécurité pour les salariés en activité se rendant sur sites et/ou clients (Supervision/PCA/ICART/ERT/RHON' Telecom).
7. Prime exceptionnelle de 1000€ pour les salariés ayant contribué à la poursuite de l'activité

Temps 2 : Retour à l'emploi Post confinement

Les salariés ont été profondément déstabilisés par le plan massif de chômage partiel, ils ont pour beaucoup perdu confiance et reviendront démotivés. Afin de permettre une reprise d'activité dans la sérénité et relancer la machine SFR, l'UNSA demande des garanties sur l'emploi dans la durée :

1. Réengagement sur le respect de l'accord New Deal
2. Extension de l'accord New Deal à Décembre 2021
3. Revoir et adapter objectifs des salariés (tenir compte de cette période de confinement)
4. Congés : respect des droits pour tous

Tout le Temps : Retour à un vrai dialogue social & un respect strict des lois

L'UNSA demande à ce que la considération due aux élus représentants les salariés soit de retour dans les relations sociales.

La période de monologue social traversée a causé du tort et conduit la Direction à des actions précipitées, non partagées et insuffisamment expliquées.

Bien que la loi continue à détricoter le code du travail, l'UNSA exige :

1. Le respect des instances et prérogatives de ses représentants du personnel
2. L'information/Consultation du CSE sur le projet de chômage partiel avec un dossier complet par Direction.



Choisir l'UNSa, c'est Agir !

Compte rendu

MARS
2020

Mardi 31/03/2020 15h00

Présents Direction : Gregory RABUEL, Florence CAUVET, Jerome LAMY

Présents UNSa : Abdelkader CHOUKRANE, Patrick ALPOIM, Hocine HAKKI, Brahim BEN MAATOUG

Secrétaire (UNSa) du CSE Central : Alain MENDIBURU

Organisations syndicales : CFDT, CFTC

Suite au courrier envoyé par le secrétaire UNSa du CSE Central, lundi 23 mars dernier, à propos de la mise brutale en chômage partiel de 60% des effectifs, Gregory RABUEL a invité les organisations syndicales représentatives pour une réunion d'échange sur le sujet.

La réunion débute avec un rappel par Gregory RABUEL de la situation critique, avec des conséquences sanitaires, sociales et économiques importantes.

Il met l'accent sur la posture adoptée par les organisations syndicales qu'il trouve dangereuse et rappelle que ceux qui dirigent l'entreprise « ce ne sont pas les syndicats »...

L'UNSa a réagi avec force face à ces intimidations et ces menaces à peine voilées du directeur général de SFR Gregory RABUEL, le courrier envoyé au ministère du travail est assumé et correspond à la position de l'UNSa.

Il a ensuite énoncé les différentes mesures prises dans le cadre de la gestion de crise covid-19 :

Interdiction des déplacements / Actions de protection pris avec la médecine du travail / Consigne de sensibilisation pour les prestataires

Dès le 3 mars : confinement pour les zones à risques et ceux domiciliés dans les clusters

Mise en Plan de Continuité d'Activité (PCA) à partir du 13 mars

Dispositions pour les personnels prioritaires, pour les personnels fragiles

Le 15 mars - stade 3 : personnel non prioritaire en TAD dès le 16 mars

Le 16 mars : fermeture de nos réseaux de magasin métropole et outre-mer

Sur la mise en chômage partiel, il nous explique que cela a été fait de manière contrainte dans l'intérêt de l'entreprise :

Au B2C :

- 1^{er} semaine : 60 % de baisse d'activité
- 2^{ème} semaine : 81% de baisse d'activité

Le Service client GP n'est pas touché car sollicité par nos clients, et les seuls canaux restant actif : Télévente / BOL

Situation de ventes nette négatives : nous perdons des clients

Au B2B - Forces commerciales :

TPE/PME : zéro activité

Grand Comptes : 40% de la PRI sur le mois de mars va être perdue, dizaine de millions d'euros de chiffre d'affaires vont être perdus

Service client B2B : ils sont là pour palier au besoin de nos clients

Gregory RABUEL évoque aussi des incertitudes sur avril et mai



dscunsa@sfr.com



[@Unsa.com](https://twitter.com/Unsa.com)



[Unsa.com](https://www.unsa.com)



www.unsacom.org

Mardi 31/03/2020 15h00

Suite...

A la direction Wholesale (DSO) :

Les MVNO subissent également la crise : revenus sont à l'arrêt

Activité FTTH : sur le mois de mars par exemple constat de -50% de déploiement

Réseau/SI prioritaire en tant qu'OIV : moins touchés que les autres départements

Gregory RABUEL rappelle que SFR doit également être prêt pour réinvestir dans ses réseaux, et préserver la capacité à investir quand l'activité reprendra.

Détail des chiffres de l'impact du chômage partiel Direction par direction :

Rappel : au global 5000 salariés en chômage partiel dont 2700 de SFR Distribution

B2B : 40%	Contenus : 50%	DRH : 36%	Réseaux & SI : 23%	DAF : 12%	SMR : 76%
GP : 34%	Juridique : 50%	Secrétariat General : 40%	Hivory : 50%	SRR : 60%	FTTH : 44%

La DRH, Florence CAUVET, tente également d'expliquer que le dialogue social est maintenu avec les OS, pour preuve des CSE ont été tenus, ainsi qu'une commission CSSCT qui s'est réunie régulièrement.

Le secrétaire du CSEC réagit aux propos du directeur General Gregory RABUEL, s'il entend les arguments il met ces informations que vient de nous donner Gregory RABUEL en parallèle avec les infos données par Patrick DRAHI qui disent tout le contraire !

En effet, au-delà du silence-radio de la direction depuis le courrier du 23 mars, nous n'avons pas eu plus d'information sur l'urgence économique qui a précipité cette mesure de chômage partiel.

Si l'information et consultation des instances avaient eu lieu AVANT cela aurait pu donner aux salariés des éléments éventuels de compréhension.

Pour l'UNSa nous avons mis sur la table nos demandes (voir page 3 Nos propositions)

La réaction de Gregory RABUEL : « Nous n'allons pas changer notre projet de chômage partiel, pas de compensation de salaire et pas de prime exceptionnelle ! »

A propos de l'intéressement/participation, Florence CAUVET explique que le calendrier va être fixé : soit avant l'été soit après l'été

Tout dépendra également du prestataire en charge de réaliser la campagne

A la question d'un supplément d'intéressement : à ce stade pas envisagé

Le mot de la fin, à l'interpellation de l'UNSa sur la possibilité de finaliser cet échange par un engagement de débiter des négociations, Gregory RABUEL :

« Nous n'avons aucune volonté de négocier avec les organisations syndicales sur l'emploi, à ce stade nous sommes dans une gestion de crise et il n'y a rien à négocier. »

Gregory RABUEL s'engage à revenir vers les organisations syndicales suite au retour de l'administration si accord ou désaccord sur le chômage partiel et sur les modalités de retour au travail.

HONTE A LA DIRECTION

**De tenter de faire porter la responsabilité de la non acceptation du chômage partiel aux syndicats
La direction doit assumer seule la responsabilité de ses décisions**

BAD BUZZ

FLORILÈGE

SFR chomage

Populaires Récemment Personnes

Gorgo Medousa @gorg... · 8 h ✓
Mettre en **chômage partiel** une grande partie des salariés de SFR alors même que l'entreprise va continuer à percevoir nos abonnements est absolument dégueulasse. Scandaleux de se servir de cette mesure pour les entreprises qui ne perdent rien ou presque



Altice au chômage partiel, un « projet funeste et cynia... » liberation.fr

SFR chomage

Populaires Récemment Personnes

Roger K @leduducaki · 5 h ✓
En réponse à @philousports et @SFR
Ouai enfin ils ont mis des milliers de collaborateurs en **chômage partiel**, alors qu'ils ont plutôt une surcharge d'activité. C'est pas joli joli tout ça.

Roger K @leduducaki · 5 h ✓
En réponse à @SFR et @bouyguetelecom
mettent au **chômage partiel** une partie de leurs collaborateurs alors que les activités TELECOM ne sont en rien affectées par la situation actuelle; BIEN AU CONTRAIRE. Ce sont des comportements scandaleux

SFR chomage

Populaires Récemment Personnes



Coronavirus : SFR met en place un chômage partiel m... alloforfait.fr

Theudric @th_theudric · 3 h ✓
En réponse à @Conflits_FR
Le pote à #Macron #Drahi profite du #COVID19 pour mettre un tiers de son effectif #SFR en **chômage partiel**, il faut croire que les autres opérateurs sont plus patriotes ou responsables...

SFR chomage

Populaires Récemment Personnes

TouTM'énervé ! @Romo... · 2 j ✓
Patrons voyous : #SFR profite de la situation pour reporter sa masse salariale sur des fonds publics en mettant un très grand nombre de ses salariés en **chômage partiel**, à un moment où les opérateurs sont vitaux pour le pays. Résultat : gigantesque panne chez #SFR #Altice #Drahi

Zememarre 🙄📉... · 34 mins ✓
En réponse à @MaxFleicher
En revanche nous sommes plusieurs milliers chez #SFR à être mis en **chômage partiel** payés par conséquent 80 l'état.

SFR chomage

Populaires Récemment Personnes

Bastien 🏠 @azerty774 · 2 j ✓
Attends, donc là l'Etat paye les employés de @SFR en **chômage partiel** ? Alors que tous les abonnés de SFR payent leurs abonnements comme d'hab, et donc que ça dégage plus de marge aux frais de l'Etat ?

J'ai loupé un truc ou c'est scandaleux ?

Le Monde @lemon... · 2 j ✓
SFR impose une mesure de **chômage partiel** à « un grand nombre » de ses salariés lemonde.fr/economie/artic...

sfr chomage partiel

À la une Récent Personnes Photos Vidéos

Roger K @leduducaki · 27 mars
C'est bien. Car pendant ce temps là des ordures comme @SFR et @bouyguetelecom n'ont pas hésité à placer massivement leurs employés au **chômage partiel**...

Elsa Bembaron 🇫🇷🇫🇷🇫🇷 @ElsaBembaron · 27 mars
Free choisit de garantir les salaires de tous ses collaborateurs pendant deux mois. (Un peu d'ambiance dans les télécoms, ça manquait).
lefigaro.fr/secteur/high-t... via @Le_Figaro @free

sfr chomage partiel

À la une Récent Personnes Photos Vidéos

bien du pays et ceux qui en profitent. Altice a fait clairement le choix d'e... universfreebox.com

Tom Diabolus @TomDiabolus · 1h
En réponse à @BrunoLeMaire @Elisabeth_Borne et 6 autres
Pencez vous sur le cas de SFR et plus largement Altice, propriétaire de BFM/RMC qui profite, abuse, des mesures de **chômage partiel**



Choisir l'UNSa, c'est Agir !

La Lettre de la Fédération UNSa Télécoms

MARS
2020

La Fédération a dénoncé le recours massif au Chômage Partiel



Fédération des Télécommunications, Contenus & Numérique

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie et des Finances

139 rue de Bercy
75012 PARIS

Bagnolet, le 26 mars 2020

Objet : Mise en chômage partiel anticipé UES SFR (ALTICE) et autres Opérateurs

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Monsieur le Ministre,

Ce jour, la Fédération UNSa Télécoms dénonce l'ampleur de la mise en place du chômage partiel au sein de l'Union Economique et Sociale de SFR porté par son Directeur Général Monsieur Grégory RABUEL appartenant au Groupe ALTICE.

Cette décision a été prise **unilatéralement, dimanche 22 mars et appliquée dès le lendemain**, par la Direction sans en informer au préalable les Instances Représentatives adéquates et ce en amont de la parution des nouveaux décrets d'applications.

En effet, au-delà des salariés qui travaillent en boutique et qui ne peuvent exercer leur activité, plus de 54% des effectifs hors boutique ont été mis en chômage partiel total alors qu'ils peuvent travailler à distance et de ce fait assurer la continuité de service.

Cette décision a été prise, alors même que l'entreprise annonçait des résultats 2019 exceptionnels (5 milliards d'euros de trésorerie) et qui devraient encore s'améliorer en 2020, malgré les effets du COVID-19.

La Fédération UNSa Télécoms attend de la Direction Générale de SFR d'être une entreprise responsable et citoyenne.

Au regard de cette crise sans précédent, et de la bonne santé économique de SFR (Groupe ALTICE), nous jugeons proprement indécente l'initiative de la Direction Générale, de recourir à des dispositifs mis en place afin d'aider les entreprises en réelles difficultés. En effet, la Fédération UNSa Télécoms est choquée de voir SFR profiter de cet effet d'aubaine en faisant peser sur la Nation la majorité de sa charge salariale alors que les clients de SFR continuent de payer leurs factures pour les services télécoms.

Fédération Télécommunications, Contenus & Numérique – UNSa Télécoms
F.T.C. & N. - UNSa Télécoms / Siège : 21 rue Jules FERRY 93 177 BAGNOLET

L'esprit de solidarité économique appelé de ses vœux par le Président de la République, doit être porté en premier lieu par les grandes entreprises françaises telles que SFR.

Nous estimons que les mesures exceptionnelles qui sont prises pour contrer les effets dévastateurs du virus, ne doivent en aucun cas servir les intérêts d'actionnaires.

SFR a une responsabilité essentielle en cette période en tant qu'Opérateur d'Importance Vitale dans la fourniture de ses services. Or ce plan de chômage partiel massif nous laisse présager que SFR ne puisse assurer quant à ses obligations avec la sécurité requise.

La très grande partie des salariés sont directement ou indirectement rattachée à la fourniture des services au quotidien, il est inconcevable voir dangereux que SFR, dans ces conditions puisse assurer les mêmes services à ses clients (particuliers, entreprises et administrations), avec moitié moins de salariés. Des situations de stress et de mise en danger de la santé des salariés assurant la continuité de service ont été clairement remontées à la Direction.

Nous vous invitons à une extrême vigilance sur les conséquences des demandes du Groupe ALTICE concernant son plan massif d'activité partielle sur SFR porté par son Directeur Général Monsieur Grégory RABUEL.

C'est pourquoi, nous vous alertons sur ce dossier et plus largement pour l'ensemble des Opérateurs et acteurs du secteur des Télécoms qui sont vicaux en cette période de crise sanitaire.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples échanges.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, de recevoir nos respectueuses mais très inquiètes salutations.

Patrick ALPOIM
Secrétaire Général Fédération UNSa Télécoms

COPIE Ministre du Travail Madame Muriel PENICAUD

Affaire suivie par :
M. Abdelkader CHOUKRANE : abdelkader.choukrane@sfr.com 06 28 09 89 40
Mme Pascale FICHAUT : pascale.fichaut@sfr.com 08 22 84 40 85
M. Brahim BEN MAATOUG : brahim.benmaatoug@sfr.com 06 19 23 16 80
M. Patrick ALPOIM : telecoms@unsa.org 06 98 08 38 69

Fédération Télécommunications, Contenus & Numérique – UNSa Télécoms
F.T.C. & N. - UNSa Télécoms / Siège : 21 rue Jules FERRY 93 177 BAGNOLET

RE
ST
EZ
IN
FOR
MÉ

Toute l'Actu du Groupe
Flash Info - News Letters



<https://unsacom.org/>



dscunsa@sfr.com



[@Unsa.com](https://twitter.com/Unsa.com)



[Unsa.com](https://www.facebook.com/Unsa.com)



www.unsacom.org



FLASH INFO SUPPORT COVID

Pour toutes autres questions
support-covid19@unsacom.fr

POUR LE SUIVI DE LA SCOLARITÉ DE VOS ENFANTS

RAPPEL

SOUTIEN SCOLAIRE

COURS EN LIGNE / ACCÈS ILLIMITÉ
100% GRATUIT
 pour vous et votre famille
 + 2000 cours E-learning sur 18 catalogues

- | | | | | |
|---|---|--|--|--|
| 
ARTS & MUSIQUE | 
BIEN-ÊTRE & SANTÉ | 
BUREAUTIQUE | 
CODE & PERMIS | 
CUISINE & NUTRITION |
| 
DOCUMENTAIRES | 
DROIT | 
GAMING | 
JEUNESSE | 
LANGUES |
| 
MULTIMÉDIA | 
ORIENTATION SCOLAIRE & MÉTIERS | 
PRESSE | 
PROGRAMMATION | 
REMISE À NIVEAU ADULTES |
| 
SECURISME | 
SOUTIEN SCOLAIRE | 
VIE PROFESSIONNELLE | | |



Comment se connecter sur **toutapprendre.com**
APPRENDRE EN LIGNE

SUR UN NAVIGATEUR
 Connectez-vous, au choix, sur :
www.lekangourou.net
 Les coordonnées d'accès sont fournies par votre CSE.
 ou
<https://biblio.toutapprendre.com>
 Identifiant : CSESFR
 Mot de passe : SFR2020

SUR L'APPLI
 
 Identifiant : CSESFR
 Mot de passe : SFR2020

